

Compte rendu de la Commission Tourisme

10 octobre 2006

Présents : Mmes Bourdère, Leconte.
MM Sellot, Roux, Despret, Thévenin, Fragnon.

Bilan de la balade contée 2006

55 participants + 12 organisateurs et artistes s'étaient inscrits auprès de l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Bourbon et sa région.

Présentation de la facture détaillée :

DEPENSES		RECETTES	
<u>Musicolporteurs</u> :		Participations	385.00
Organisateurs :		des	
- conception	1 400.00	inscrits	
- frais administratifs	250.00		
- frais de transports	200.00		
- frais de repas et hébergement	200.00		
- gestion comptable, payes	300.00		
Artistes :			
- conteur	900.00		
- musiciens	400.00		
- comédien	400.00		
- chanteur	300.00		
- Chemins d'Issards	300.00		
Divers :			
- conception affiche	150.00		
Caves	51.18	Conseil Général	900.00
Traiteur	569.80	Leader + (50%)	2 902.30
Adater	804.60		
	6 425.58		4 187.30

2 238.28 €

La clientèle était des touristes pour la grande majorité, une famille de Meillers (16 personnes) en vacances et quelques bourbonnais.

L'idée du pique-nique du midi était bonne. Tous les échos étaient positifs de la part des participants.

Mais la préparation de cette journée est à revoir. Sa constitution, sa présentation aux élus en conseil communautaire devront être mieux préparées.

En conclusion : satisfaction pour les participants mais pas pour les élus.

Mme Leconte remercie les élus communautaires de l'avoir associée à cette manifestation.

Edition 2007

Il est proposé pour l'année prochaine 2 départs sur la journée (peut-être un samedi). La formule « contée » pourrait être modifiée en « musicale » mais en gardant toujours l'aspect « balade ».

Le thème « découverte des richesses du Bourbonnais » (chênes, vaches, campagnes, haies, prés, fermes...) est proposé, thème qui conviendrait à un public plutôt touristes « urbains ». Deneb et ONF pourraient être sollicités pour animer cette journée.

Le « pique-nique » est à repenser.

Vieure a été choisie pour recevoir la balade 2007. Serge Thévenin proposera un circuit lors de la prochaine réunion, prévue le 14 novembre à 20 h 30 à la Maison de Pays.

ALT

Il est expliqué aux élus que l'Office de Pôle de Moulins devrait évoluer en ALT, Agence Local du Tourisme. Cette ALT ne remet pas en cause les offices existants, elle permet, en outre, d'avoir des publications communes, d'obtenir des aides régionales, d'inciter les deux offices de faire la commercialisation de leurs territoires.

La maîtrise d'ouvrage des produits d'itinérances sera transférée à l'ALT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.